



DELIBERATION ADOPTEE PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2024, A 16H00

Document établi conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022, modifié par l'ordonnance n°2031-1310 du 7 octobre 2021.

Date de convocation du Bureau Communautaire : le 05 avril 2024

Affiché au siège : le 23/04/24

Mis en ligne le : 23/04/24

Lors de sa séance du 24 septembre 2020, le Conseil Communautaire a délégué au Bureau Communautaire, certaines de ses attributions (cf. délibération n°124/20).

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Grand Guéret, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et en séance publique, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, 9 Avenue Charles de Gaulle – 23000 GUERET – sous la présidence de M. Eric CORREIA, Président,

Lequel formant quorum a pu délibérer :

N° Délibérations	Objet de la délibération	Sens du vote
48/24	Convention de prêt à usage de matériel nautique à l'association Huskin Creuse	Membres en exercices : 17 Membres présents : 16 Pouvoirs de vote : 1 Membres excusés : / Abstentions : 0 VOTANTS : 17 Adoptée à l'unanimité
49/24	Convention de mise à disposition de la ludothèque pour l'expérimentation d'un lieu d'accueil enfants-parents	Membres en exercices : 17 Membres présents : 16 Pouvoirs de vote : 1 Membres excusés : / Abstentions : 0 VOTANTS : 17 Adoptée à l'unanimité

50/24	Attribution des subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2024 (hors subventions aux clubs sportifs)	Membres en exercices : 17 Membres présents : 16 Pouvoirs de vote : 1 Membres excusés : / Abstentions : 0 VOTANTS : 17 - à l'exception du vote concernant l'Office de Tourisme : 14 votants - à l'exception du vote concernant le festival Kulture Creuse : 16 votants Adoptée à l'unanimité
51/24	Renouvellement des adhésions aux associations	Membres en exercices : 17 Membres présents : 16 Pouvoirs de vote : 1 Membres excusés : / Abstentions : 0 VOTANTS : 17 Adoptée à l'unanimité
51-1/24	Subvention exceptionnelle Guéret Variété	Membres en exercices : 17 Membres présents : 16 Pouvoirs de vote : 1 Membres excusés : / Abstentions : 0 VOTANTS : 17 Adoptée à l'unanimité